

LE CHIFFRE

1,5

1,5 milliard d'euros : c'est la taxe sur 2 ans pour les Organismes Complémentaire d'Assurance Maladie dans le cadre du PLFSS 2021



Le mot du Président

Chères lectrices, Chers lecteurs,

Au moment de la préparation de ce numéro d'Ec'Hauts-de-France, de nouvelles mesures de distanciation entraînent en vigueur.

Notre Union Régionale, à l'heure du confinement, a de son côté renforcé, adapté, et amélioré les dispositions prises pour assurer la santé et la sécurité de nos collaborateurs.

La mobilisation et la réactivité de nos équipes, des élus, et des représentants auprès de nos partenaires sont une constante depuis le début de cette crise sanitaire. Cet engagement, individuel et collectif s'est toujours traduit par une écoute, une efficacité et une solidarité inspirées de nos valeurs mutualistes. Je souhaitais ici le souligner.

Cet engagement s'est aussi caractérisé par notre contribution, en région, au Ségur de la Santé, par la continuité de notre participation au Pacte de Pouvoir de Vivre, mais aussi par une aide et un soutien aux structures mutualistes d'offres de soins des Hauts-de-France.

Mais je souhaitais également évoquer une des composantes du PLFSS 2021, prévoyant une taxe à destination des mutuelles, de l'ordre d'un milliard d'euros en 2020, et de cinq cents millions (révisables) en 2021, au titre des moindres dépenses de santé engagées par les Français durant le confinement. Cette disposition pose question.

Ce que nous déplorons surtout, c'est que n'ait pas été pris le temps nécessaire pour évaluer sérieusement les impacts de la crise en matière de retards dans la consommation de soins.

Qui peut prévoir, à moyen et long terme, les effets médicaux de lissage dus au renoncement aux soins pendant cette période, ainsi que les coûts futurs des pathologies induites par la pandémie ?

Cette précision étant faite, nous nous sommes également engagés dans les thématiques fédérales, telles que les fractures territoriales ou la commission bioéthique, par la participation de plusieurs de nos Administrateurs.

De même, vous pourrez retrouver au sommaire de ce numéro, outre les actualités fédérales :

- ▶ Un point sur notre activité formation,
- ▶ Une édition particulièrement prometteuse du « Défi Solidaire 2020 »,
- ▶ L'annonce de notre interrégionale pour début décembre,
- ▶ Un retour sur la campagne de sensibilisation aux cancers féminins,
- ▶ La promotion de nos 170 SSAM en région.

Alors, bonne lecture à tous. protégez-vous, et « Que le confinement n'éteigne pas la flamme mutualiste qui nous anime ».

Le Président, Philippe WATTIER.

Actualités régionales et fédérales
Prévention et promotion de la santé
Services de soins et d'accompagnement mutualistes

p.2-7
p.8-9
p.10

FORMATION

La formation des Elus s'adapte à la crise sanitaire



Dans le contexte sanitaire que nous connaissons tous actuellement, la Mutualité Française Hauts-de-France a mis en place de nouvelles mesures afin de poursuivre l'organisation des sessions de formation à destination des Elus de la région. Ces formations sont inscrites dans un programme construit sur la base d'une consultation effectuée auprès des mutuelles.

Formations en visioconférence, limitation du nombre de participants à 10 maximum, mise en place des mesures barrières préconisées telles que distanciation de 1 mètre minimum et port du masque, mise à disposition de gel hydroalcoolique et de lingettes désinfectantes... la Mutualité Française Hauts-de-France s'adapte afin de préserver la santé de l'ensemble des mutualistes et de ses collaborateurs, tout en poursuivant sa mission de formation au service des Elus des mutuelles.

Au programme en Hauts-de-France :

Pour les élus des mutuelles :

- ▶ « Initiation à la stratégie en Mutualité : se différencier dans le secteur de la santé » : le 27 novembre.
- ▶ « Recours contre tiers » : le 12 novembre.

Pour les salariés des mutuelles :

- ▶ « Recours contre tiers » : le 13 novembre.

Focus sur l'Economie Sociale et Solidaire

Après une interruption d'un an, la Mutualité Française Hauts-de-France, en partenariat avec la ChairESS, organise en 2020 deux modules de formation sur le thème « Fondamentaux et problématique de l'Economie Sociale et Solidaire », à destination des élus mutualistes.

Cette formation, organisée en 2 modules de 2 jours chacun, abordera les fondamentaux de l'ESS et la Gouvernance des organisations :

- ▶ « La gouvernance démocratique » et « La place du salarié dans l'ESS » : le 5 novembre.
- ▶ « Le guide des bonnes pratiques de l'ESS » et « Cas pratique : application du guide » : le 10 novembre.

CONCOURS

Nouvelle édition du Défi Solidaire

Cette année encore, la Mutualité Française Hauts-de-France, en collaboration avec la CRESS et la Région Hauts-de-France, lance son concours régional : « Le Défi Solidaire ». Les dossiers de candidature ont pu être déposés à partir du mois d'avril et jusqu'au 30 septembre. Le jury s'est réuni mi-octobre afin de sélectionner les six lauréats 2020.

Habituellement au nombre de cinq, la Mutualité Française Hauts-de-France a décidé de récompenser un sixième lauréat compte-tenu du contexte sanitaire particulier et de la difficulté pour certaines associations d'obtenir des financements pour leurs projets.

Chaque lauréat sera ainsi bénéficiaire de 2400€ pour son projet :

- ▶ **RECYCLERIE DU PAYS DE BRAY** (OISE) : création d'un Lab « BioDéchets » (collecte séparée des biodéchets dans différentes structures, afin d'obtenir un compostage collectif qui servira à la création d'un jardin partagé).
- ▶ **ASSOCIATION URMAD** (NORD) : rendre accessible (à l'essai) des aides techniques pour les seniors (rampes, chaises de douche...).
- ▶ **ASSOCIATION « ÉQUILIBRE SANTÉ ET QUALITÉ DE VIE »** (AISNE) : création d'un tiers-lieu afin de lutter contre l'exclusion et la pauvreté.
- ▶ **ASSOCIATION « LA MAISON DES FAISEURS »** (PAS-DE-CALAIS) : création d'une cuisine dans un café participatif afin d'y délivrer des cours de cuisine : bien se nourrir et de manière économique.
- ▶ **ASSOCIATION « DE LA GRAINE A L'ASSIETTE »** (SOMME), avec un projet innovant : création d'une forêt comestible.
- ▶ **ASSOCIATION « PETIT COEUR PICARD »** (SOMME) : mise en place de séances de musicothérapie pour enfants malades, au sein du CHU d'Amiens.



INVITATION

REMISE DES PRIX du Défi Solidaire 2020

LE LUNDI 23 NOVEMBRE 2020

À 16H30, EN VISIO CONFÉRENCE

LA REMISE DES PRIX AUX 6 LAURÉATS SERA PRÉCÉDÉE

DE LA PRÉSENTATION DU PLAN PRÉVENTION PROMOTION DE LA SANTÉ de la Mutualité Française Hauts-de-France

D'UNE PRÉSENTATION DE LA PLATEFORME « COMMUNAUTÉ 360 » dédiée aux aidants et aux personnes en situation de handicap face à la crise sanitaire du COVID.

PLUS DE
14 000 euros
DE DOTATIONS

pour favoriser le
développement de
projets solidaires en
région

RENSEIGNEMENTS & INSCRIPTIONS GRATUITES AUPRÈS DE
GAELLE.MARTIN@MUTUALITE-HDF.FR / 03.23.66.85.74



RENCONTRE MUTUALISTE

Une rencontre interrégionale en visioconférence

Les Unions Régionales de la Mutualité Française Hauts-de-France, Normandie et Ile-de-France organisent le 3 décembre de 10h30 à 13h une rencontre interrégionale en visioconférence.

Ce temps d'échange, interne au mouvement mutualiste, rassemblera les élus et délégués mutualistes afin de partager avec eux les dossiers phares de la Mutualité Française.

Ce rendez-vous sera également l'occasion de préparer le Congrès qui aura lieu en 2021.



CERTIFICATION

La certification ISO 9001 : un gage de qualité pour le service prévention

L'activité Prévention et Promotion de la Santé de la Mutualité Française Hauts-de-France a obtenu le renouvellement de la certification ISO 9001 pour la cinquième année consécutive, gage de la qualité de son organisation ainsi que de l'amélioration continue des services rendus aux mutuelles et au grand public.



COMMUNIQUÉS DE PRESSE FÉDÉRAUX (extraits)

PLFSS 2021 : la Mutualité Française regrette le choix de la taxe et exprime des réserves (publié le 2 octobre)

La Mutualité Française exprimera un avis défavorable au Projet de loi de financement de la Sécurité sociale 2021 lors des conseils de la Caisse nationale d'Assurance maladie (CNAM) et de l'Union nationale des organismes d'assurance maladie complémentaire (Unocam), le lundi 5 octobre.

La Mutualité Française, volontaire pour participer à l'effort collectif national, regrette que la « taxe COVID » sur les complémentaires santé n'ait pas pu faire l'objet d'une évaluation sérieuse et transparente tenant compte des impacts de la crise dans le temps long et que ses propositions alternatives à la fiscalité n'aient pas été travaillées.

Enfin, si la Mutualité Française se félicite de la création d'une cinquième branche de la Sécurité sociale dédiée à la perte d'autonomie, son financement n'est lui pas assuré à la hauteur des besoins, pourtant clairement identifiés depuis longtemps.

Pour consulter l'ensemble des communiqués de presse de la Mutualité Française :

www.mutualite.fr

Observatoire de la santé 2020 - Accès aux soins : les inégalités territoriales ne sont pas une fatalité (publié le 2 octobre)

Dans l'édition 2020 de son Observatoire, la Mutualité Française décrypte la question des inégalités géographiques d'accès aux soins des Français.

D'un côté, la demande de soins s'accroît à tous les âges de la vie. Pour des raisons de santé, sociétales et générationnelles, les Français recourent en effet davantage au système de santé, une tendance s'accroissant avec le vieillissement de la population. D'un autre côté, les Français sont confrontés à une densité médicale disparate et qui va s'amenuisant, notamment en raison d'une vague de départs à la retraite de médecins.

Dans ce contexte, le système de santé et les mesures mises en place ces dernières années (délégation d'actes médicaux, téléconsultations, exercice regroupé/Maison de santé) sont perçus et appréhendés diversement par les Français ou les professionnels de santé.

Cependant, des solutions, déjà testées, existent, sur l'organisation des soins, mises en place par les pouvoirs publics ou par les professionnels de santé et peuvent enrayer l'accroissement des inégalités.

A travers cet Observatoire et ses conclusions, la Mutualité Française, dans le prolongement du Ségur de la Santé fait plusieurs propositions concrètes pour réduire les inégalités territoriales.

Grand âge et autonomie : une expérimentation nationale lancée pour construire un nouveau modèle de soutien à domicile (publié le 24 septembre)

Trois acteurs majeurs du secteur médico-social lancent ensemble une expérimentation nationale pour un dispositif de soutien renforcé à domicile des personnes âgées.

Le dispositif a été lancé en septembre 2020 par la Croix-Rouge française, l'Hospitalité Saint-Thomas de Villeneuve et la Mutualité Française. 23 projets sont proposés dans 10 régions avec près de 580 personnes âgées accompagnées pendant 3 ans.

Le projet, élaboré conjointement par les 3 partenaires a été sélectionné en juin dernier par le comité technique d'innovation en santé (CTIS). L'expérimentation, préfiguratrice d'une offre repensée pour permettre aux personnes âgées de rester vivre chez elles dans un environnement sécurisé, bénéficiera d'un financement pour un montant global de plus de 20 millions d'euros sur 3 ans, dans le cadre du dispositif national dit « de l'article 51 ».

COMPLÉMENTAIRE SANTÉ

Mieux comprendre et choisir sa complémentaire santé : la brochure et le glossaire de l'Unocam

Pour aider le grand public à comprendre les mécanismes de l'assurance santé et à choisir sa complémentaire, l'Union nationale des organismes complémentaires d'assurance maladie (UNOCAM) a réalisé deux supports pédagogiques, tels que prévus dans l'Engagement pour la lisibilité des garanties de complémentaires santé signé en 2019.

La brochure a pour objectif d'accompagner le grand public dans leur compréhension et dans le choix d'une complémentaire santé :

- ▶ Comment fonctionne le système de remboursement des soins ?
- ▶ Comment intervient ma complémentaire santé ?
- ▶ Comment décrypter les garanties de mon contrat ?
- ▶ Comment évaluer mes besoins en matière de couverture santé ?
- ▶ Quelles garanties correspondent le mieux à mes besoins ?
- ▶ Quels sont les services « plus » qui font la différence ?

Elle contient également des exemples pratiques expliquant les mécanismes de remboursement et la prise en charge de la dépense par les différents acteurs.

Le glossaire de l'Assurance complémentaire santé apporte un éclairage sur les principaux termes utilisés par les organismes de complémentaires santé.

Pour consulter la brochure et le glossaire, rendez-vous sur www.mutualite-hdf.fr



COVID-19

Covid-19 : un livret pour témoigner



Pour saluer l'engagement du mouvement mutualiste durant la crise sanitaire liée à la COVID-19, la Mutualité Française a réalisé, en complément de son clip hommage, un document qui illustre quelques-unes des initiatives menées durant cette période.

Ce livret témoigne de la diversité des actions et des interventions assurées par les personnels mutualistes pour répondre aux différents besoins de la population.

De Nice à Saint-Etienne en passant par Dijon, Paris, la Bretagne, le Grand-Est, la Guadeloupe, l'Occitanie, les Hauts-de-France ou la Bourgogne-Franche-Comté, les professionnels mutualistes ont fait preuve de réactivité, de solidarité et d'un engagement sans faille.

Face à cette crise sans précédent, les 2 800 établissements et services mutualistes se sont engagés sur tous les fronts pour soigner les malades du coronavirus, maintenir l'accès aux soins des plus fragiles et les accompagner à domicile.

Sur le terrain, des milliers de salariés mutualistes ont été chaque jour en première ligne auprès des Français, dans les hôpitaux, les Ehpad, les centres de soins, les crèches, ou encore à domicile auprès des personnes en perte d'autonomie.

Une force qui reprend tout son sens aujourd'hui à l'heure du second confinement entré en vigueur sur le territoire français.

CONFÉRENCES EN LIGNE

Expérimentation des conférences « Métro, boulot, aidants » dans l'Aisne



Actuellement en France, 1 français sur 6 accompagne au quotidien un proche en situation de dépendance, en raison de son âge, d'une maladie ou d'un handicap.

(Source : Baromètre 2017, Fondation April et BVA).

Agés de 52 ans en moyenne, les aidants sont pour la plupart actifs (48%). Ils doivent donc s'organiser pour allier leur activité professionnelle avec l'aide qu'ils apportent à leur proche.

La perte d'autonomie de la personne accompagnée entraîne une implication de plus en plus importante pour l'aidant, qui est alors confronté à une prise en charge quasi quotidienne de son proche : 70% des aidants « conjoints » et 49% des aidants « enfants » s'occupent de leur proche en moyenne 6h/jour.

Cette situation provoque bien souvent un phénomène d'épuisement physique et psychologique ainsi qu'un isolement social.

Près de 80% des aidants interrogés ont des difficultés à concilier emploi et leur rôle de soutien. Pour 73% des aidants, l'entreprise a un rôle à jouer auprès des proches aidants, notamment en les informant et en favorisant la conciliation avec la vie professionnelle.

Aider les aidants à être en bonne santé, c'est aussi leur permettre d'être plus performant dans leur activité professionnelle et donc indirectement un gain de productivité pour l'entreprise.

Face à ce constat, la Mutualité Française Hauts-de-France, en partenariat avec la Mutuelle générale de l'économie et des finances (MGEFI) et la Mutuelle générale de l'éducation nationale (MGEN), lance une expérimentation cet automne sur le territoire de l'Aisne, en proposant un cycle de webconférences à destination des aidants.

Les objectifs de ces webconférences sont multiples :

- ▶ Sensibiliser l'entreprise et les salariés-aidants sur l'impact de la relation d'aide (santé physique, santé psychologique, santé sociale).
- ▶ Permettre aux aidants de concilier leur vie professionnelle et leur rôle d'aidant.
- ▶ Favoriser la conciliation entre le rôle d'aidant et sa propre santé.

Ce programme s'inscrit dans l'offre prévention développée par la Mutualité Française Hauts-de-France qui propose d'accompagner les mutuelles adhérentes de la région pour proposer des actions de prévention à déployer en milieu professionnel.

CATALOGUE 2021

Prévention & promotion de la santé : une nouvelle architecture nationale

A partir de janvier 2021, différentes formes d'actions de Prévention et promotion de la santé se mettront en place sur l'ensemble du territoire national.

En premier lieu des actions dites de « Socle commun », dont le cahier des charges et la volumétrie seront nationaux.

En Hauts-de-France, comme partout en France, trois types de rencontres santé seront proposées :

- ▶ Une journée de repérage par département sur la vue, l'audition et/ou l'hypertension/la glycémie,
- ▶ Un stand par département destiné aux aidants intitulé « Prenons soin de ceux qui aident »,
- ▶ Une journée de préparation à la retraite par département.

Parallèlement, des actions phares provenant des expériences des Unions régionales, ont été mutualisées dans un « Catalogue national ».

Les cahiers des charges, outils de communication et d'animation de ces actions sont alors communs et déclinables partout en France.

Elles pourront par exemple prendre la forme d'un atelier sur les perturbateurs endocriniens, d'un « Café sur l'audition », d'un « Ciné santé » sur le bien vieillir, etc.

Parmi elles, l'action créée par la Mutualité Française Hauts-de-France, intitulée « Femmes Enceintes Environnement et Santé » (FEES), sera intégrée au catalogue.

Enfin, concernant les actions régionales, certaines des actions conçues et développées en Hauts-de-France pourront perdurer, à condition d'un cofinancement majoritaire.

Tout au long de cette nouvelle année, la Mutualité Française Hauts-de-France renforcera par ailleurs sa capacité de réponse aux demandes de prestations de services des mutuelles.

La proposition de programmation PPS 2021 a été présentée en Comité Prévention le 26 octobre 2020 pour validation, et sera présentée en région Hauts-de-France d'ici la fin de l'année.

SENSIBILISATION

Le Centre Oscar Lambret lance une campagne de sensibilisation aux cancers féminins

Peu médiatisés, parfois tabous, les cancers féminins touchent chaque année plus de 75 000 Françaises. Or, avec un suivi gynécologique régulier, les cancers du col de l'utérus, de l'endomètre, des ovaires et du sein pourraient être diagnostiqués précocement et pris en charge pour ainsi donner les meilleures chances de guérison.

Durant la crise du Covid-19, les actes de dépistage et les consultations diagnostiques ont fortement baissé.

Le Centre Oscar Lambret, Centre de Lutte contre le Cancer des Hauts-de-France, encourage les patientes à consulter et a choisi de lancer une grande campagne d'information sur les cancers féminins intitulée : « On a toutes un bon motif de faire son suivi gynéco », jusqu'au 31 octobre 2020.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur : www.cancersfeminins.centreoscarlambret.fr



ACCÈS AUX SOINS

Dépistage optique et auditif pour les personnes âgées éloignées du système de soins

Un premier partenariat entre la Mutualité Française Hauts-de-France, la Mutualité Française Aisne-Nord-Pas-de-Calais SSAM et la Résidence Autonomie de Jeumont a remporté un vif succès auprès des personnes âgées de la résidence.

En effet, la région des Hauts-de-France est une région jeune mais soumise au même processus de vieillissement que l'ensemble du territoire national. Les jeunes seniors sont majoritairement autonomes.

Un des enjeux de la Mutualité Française Hauts-de-France est donc de prévenir la perte d'autonomie au sein de cette population pour qu'elle puisse vieillir en bonne santé le plus longtemps possible.

Elle intervient auprès des résidences autonomie et propose une offre de prévention auprès des résidents, notamment en organisant des dépistages optiques et auditifs, très plébiscités.

La Mutualité Française Hauts-de-France a sollicité le réseau FEELVIE* afin d'effectuer des dépistages auprès de personnes âgées de la Résidence Autonomie de Jeumont.

Cette première collaboration a été un véritable succès auprès des résidents et a permis de détecter des personnes ayant besoin d'un rendez-vous urgent chez un ophtalmologue et d'un appareillage auditif.

Un bilan avec le Directeur de la résidence afin d'analyser le recours effectif aux soins est programmé pour la fin d'année.

D'autres actions seront mises en place en 2020 et 2021.

**Le réseau de soins filière de la Mutualité Française Aisne-Nord-Pas-de-Calais SSAM.*



ANNUAIRE EN LIGNE

L'offre des services de soins et d'accompagnement mutualistes en Hauts-de-France en réponse à la crise sanitaire

Dans la région Hauts-de-France, la Mutualité Française agit au quotidien afin d'améliorer l'accès à la santé à travers les 170 centres de soins qui maillent le territoire.

Les services de soins et d'accompagnement mutualistes apportent des réponses aux besoins de santé et de bien-être de la population.

Ces centres sont ouverts à tous et proposent des solutions de santé pour tous les âges. Ils sont conventionnés « secteur 1 » (pas de dépassement d'honoraires) et facilitent la mise en place du tiers-payant (pas d'avance de frais). La prise en charge du patient y est globale, offrant ainsi une vraie réponse à la crise sanitaire actuelle.

Parmi les spécialités, vous pourrez trouver : des centres dentaires et d'orthodontie, des centres optiques, des centres d'audition, des centres de santé, un centre médical, des services de soins infirmiers à domicile, des pharmacies, un service d'hospitalisation à domicile, des Ehpad.

Besoin de trouver un centre près de chez vous ?

Rendez-vous notre site Internet www.mutualite-hdf.fr, rubrique « Trouver un service de santé » qui vous permettra de trouver un centre dans votre département.



Retrouvez nos rendez-vous santé et nos actualités sur notre site Internet et sur Twitter :

www.mutualite-hdf.fr
[@MutHDF](https://twitter.com/MutHDF)